

# 'Echo de L'Arque



**NRO** : Noeud de Raccordement Optique

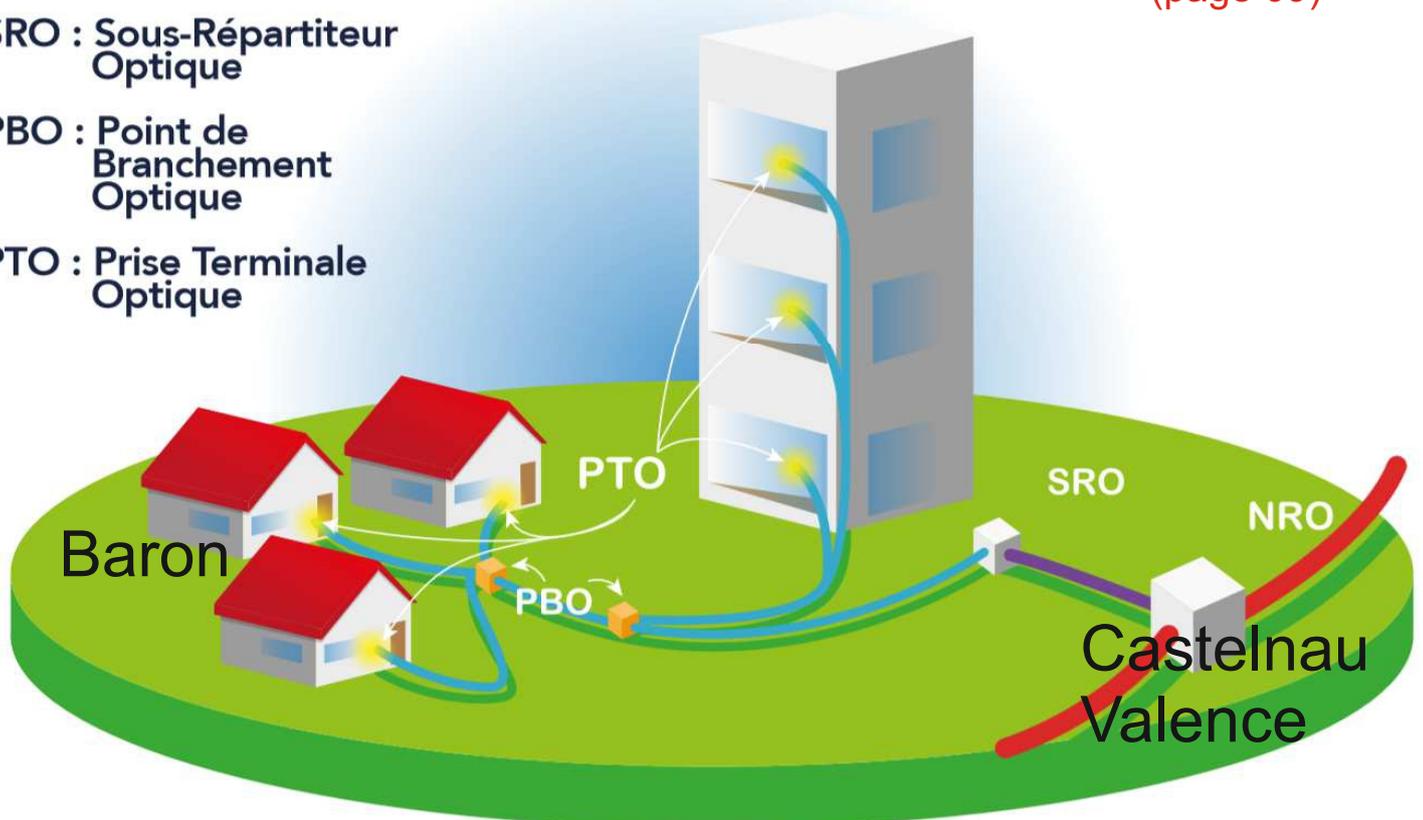
**SRO** : Sous-Répartiteur Optique

**PBO** : Point de Branchement Optique

**PTO** : Prise Terminale Optique

**2021 la fibre arrive !!!**

(page 09)



# LE MOT DU MAIRE

mieux vivre ensemble

Baronnais, Baronnaises,

Cette année 2020 a été marquée par cette pandémie de la COVID19 qui a bouleversé en profondeur nos habitudes de vie. L'entrée en vigueur de ce nouveau confinement l'atteste une fois de plus. Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour le respect de l'application des mesures restrictives prises par le gouvernement, mesures difficiles mais nécessaires. Néanmoins, les onze élus du conseil municipal et nos deux agents municipaux continuent de travailler quotidiennement pour assurer la continuité du service public. Soyez assurés de notre détermination à œuvrer dans votre intérêt.

Malheureusement, cette crise sanitaire nous oblige à nous adapter constamment et nous avons été dans l'obligation de reporter ou annuler certaines manifestations. Nos efforts collectifs ne seront pas vains et nous montrerons nos capacités de résilience.

Je souhaite retenir de cette année 2020 la valeur de solidarité, valeur essentielle dans l'esprit de cohésion de notre pays et à laquelle j'attache une importance toute particulière. Cette notion de solidarité souvent "diluée" a pris tout son sens au regard de cette crise sanitaire sans précédent. La solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs, enseignants et agents du service public, élus, etc.

En termes de travaux structurants, les travaux au Mas des Fabres : voirie, éclairage public enfouissement de réseau, sont terminés. C'est un budget important pour la commune mais indispensable en terme de sécurité. Le chantier de rénovation de l'ancienne école a débuté en fin d'année et se terminera au printemps prochain. Suivra l'étude pour l'aménagement complet du centre village (place des écoles, voirie, château d'eau), D'autres projets prennent naissance, vous en serez régulièrement informés par notre nouvel outil « La Gazette de l'Arque ».

Nous avons la chance de vivre dans un petit village rural de trois cent soixante habitants, sachons l'apprécier, merci de votre contribution à la préservation de ce cadre de vie. Notre volonté de « mieux vivre ensemble » n'est pas une utopie.

**Pour terminer, je vous souhaite à chacune et à chacun, une excellente année 2021 qui je l'espère se déroulera sous de meilleurs auspices.**

Christian PETIT

## Bulletin municipal 2020 de Baron

Directeur de la publication :

**Christian PETIT**

Comité de rédaction et de conception :

**Mijou FRESPUECH,**

**Annie JUIN,**

**Aurélie FERRIER**

**Isabelle GRENIER**

**Madeleine FAURE-JULIAN**

**Pierre LEBEGUE**

Publicités :

**Edmond DOROCQ**

Edition : services de la mairie

## Sommaire

Le mot du maire	2
Coordonnées et vie pratique	3
Budget	4-5
Informations municipales	8
La vie du village	6-7-8-9-10
La fibre - les élections municipales	11
Mairie organigramme	12 - 13
Portrait	14
Pays d'Uzès - Pont du Gard	15
Ecoles - Centre Aéré	16-17
Ass. Baronnaise d'Animation	18
Ass. Les Escoules	19
Ass. l'Aphyllante	20 - 21
Ass. le Club de l'Arque	22
Ass. Défense du Patrimoine	23

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains  
ou utiliser une solution hydro-  
alcoolique



Tousser ou éternuer dans son  
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir  
à usage unique



Porter correctement un masque  
quand la distance ne peut pas  
être respectée et dans les lieux  
où cela est obligatoire



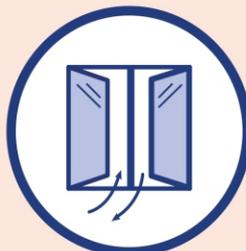
Respecter une distance d'au  
moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses  
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes,  
3 fois par jour



Saluer sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000  
(appel gratuit)



# Budget 2020

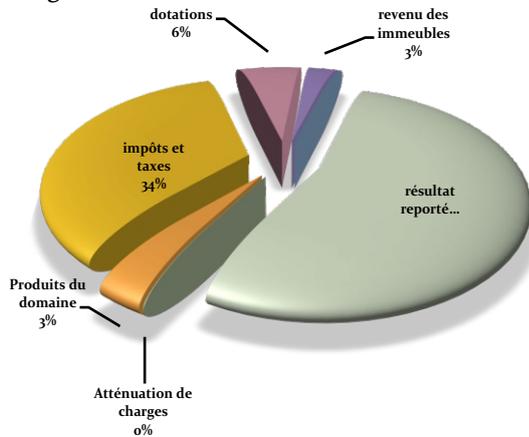
Le budget 2020 de la commune de Baron s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 1.496.173€

## Budget de fonctionnement de la commune

Fonctionnement recettes	Montant
Atténuation de charges	€ 400
Produits du domaine	€ 22 332
impôts et taxes	€ 212 019
dotations	€ 36 365
revenu des immeubles	€ 16 500
Divers remboursement	€ -
résultat reporté	€ 337 682

Total € 625 298

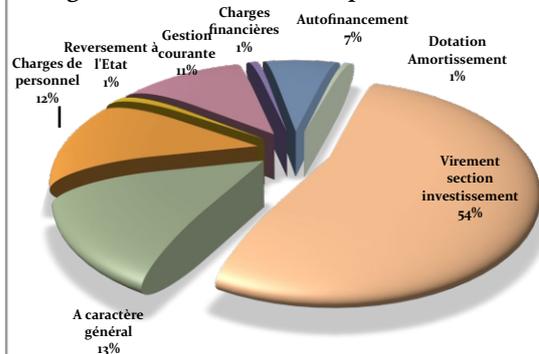
### Budget de fonctionnement recettes



Fonctionnement Dépenses	Montant
A caractère général	€ 84 300
Charges de personnel	€ 77 480
Reversement à l'Etat	€ 6 050
Gestion courante	€ 69 498
Charges financières	€ 5 000
Autofinancement	€ 43 013
Dotation Amortissement	€ 3 650
Virement section investissement	€ 336 307

Total € 625 298

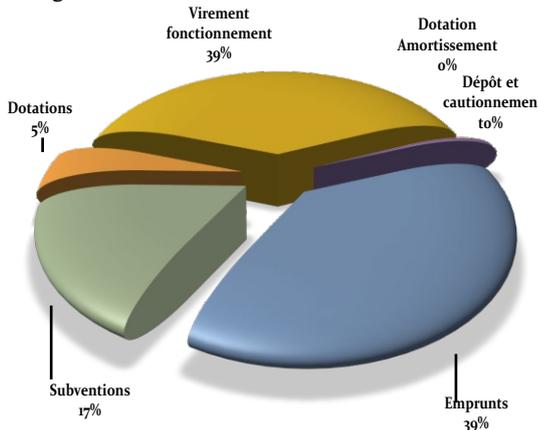
### Budget de fonctionnement dépenses



## Budget investissement de la commune

Investissement recettes	Montant
Subventions	€ 148 122
Dotations	€ 41 496
Virement fonctionnement	€ 336 307
Dépôt et cautionnement	€ 1 300
Dotation Amortissement	€ 3 650
Emprunts	€ 340 000
Total	€ 870 875

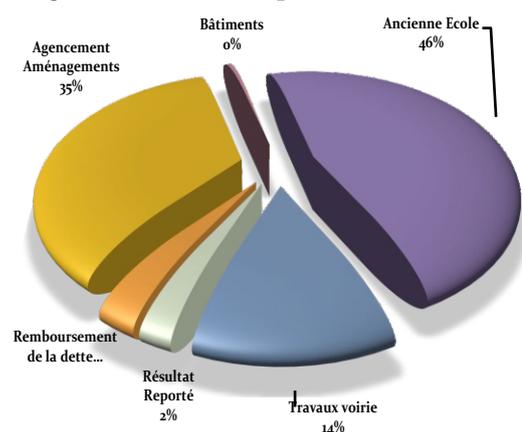
### Budget investissement recettes



Investissement dépenses	Montant
Remboursement de la dette	€ 26 300
Agencement Aménagements	€ 300 000
Bâtiments	€ 3 800
Ancienne Ecole	€ 400 000
Travaux voirie	€ 120 000
Résultat Reporté	€ 20 775

Total € 870 875

### Budget investissement dépenses





# Budget 2020

Le budget 2020 des ateliers de Baron s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 105.467€

## Budget de fonctionnement des ateliers

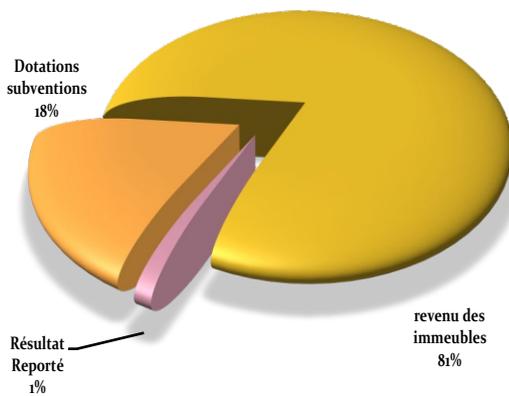
Fonctionnement recettes	Montant
Dotations subventions	€ 6 648
revenu des immeubles	€ 29 660
Résultat Reporté	€ 492

Total € 36 800

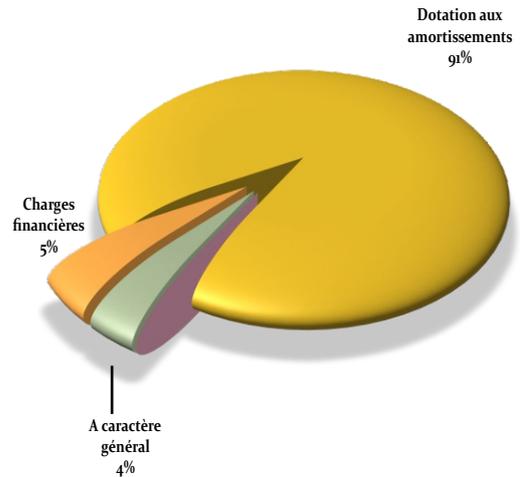
Fonctionnement Dépenses	Montant
A caractère général	€ 1 400
Charges financières	€ 1 800
Dotation aux amortissements	€ 33 600
Résultat reporté	€ -

Total € 36 800

### Budget de fonctionnement recettes



### Budget de fonctionnement dépenses



## Budget investissement des ateliers

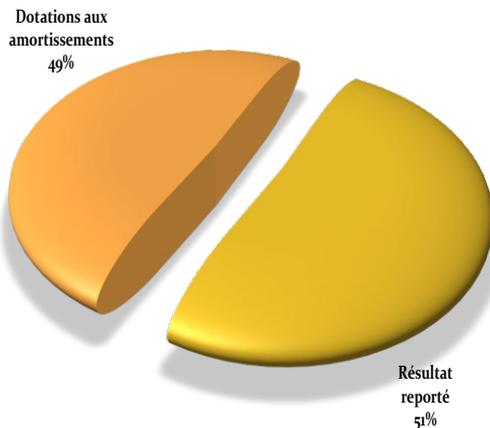
Investissement recettes	Montant
Dotations aux amortissements	€ 33 600
Résultat reporté	€ 35 067

Total € 68 667

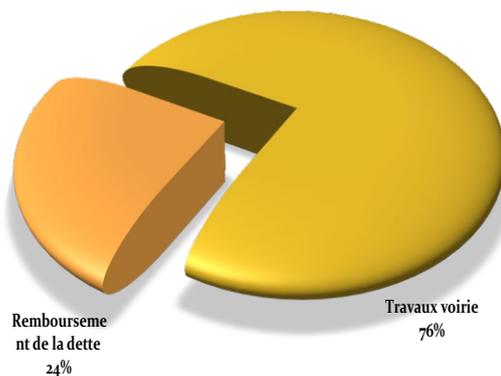
Investissement dépenses	Montant
Remboursement de la dette	€ 16 800
Travaux voirie	€ 51 867

Total € 68 667

### Budget investissement recettes



### Budget investissement dépenses



## La vie du village

### Le repas des aînés



Nous ne sommes pas près d'oublier le rôle d'Yvan en une Félicie exceptionnelle !

Cette année encore, la municipalité de Baron n'a pas manqué d'inviter ses aînés pour le repas traditionnel. Ils étaient tout de même une cinquantaine, réunis dans la salle des fêtes autour des élus, bien que certains d'entre eux n'aient pas pu se déplacer pour cause de grippe ou autres désagréments. Ce repas avait été commandé au traiteur Teyssier d'Uzès, et de l'avis unanime des présents ce fut un régal.

L'animation a été faite par Patrick LOBET, danse et organisation d'une chorale de femmes puis d'hommes, qui ont poussé la chansonnette.

L'ambiance qui était à la détente et à la convivialité, a permis à chacun d'oublier ne serait ce que quelques heures leurs soucis, et parfois aussi leur solitude.



### Les commémorations

#### Le 14 juillet



C'est sous les cèdres de la salle des fêtes que les élus de Baron avaient invités les habitants à participer à la célébration de ce 14 juillet.

Après les avoir remercié pour leur présence, le maire Christian Petit accompagné des nouveaux élus de son conseil municipal, a tenu à leur rappeler les principes fondamentaux de la République et lorsque François Chabert a entonné la "Marseillaise", tous les participants ont suivi à capella.

Un apéritif les a rassemblés autour de tables bien garnies et la joie des retrouvailles après ces dernières semaines bien perturbées se lisait sur tous les visages.

#### Cérémonie du souvenir le 22 août

Ce samedi 22 août, ce sont une vingtaine de personnes qui étaient venues à l'invitation des élus de la commune pour honorer la mémoire de deux soldats, Jean Roupain et André Aboulin, qui se sont sacrifiés, en ce lieu, en août 1975 pour tenter d'endiguer la retraite des troupes allemandes. Les responsables de l'ANCAC (Association nationale des cheminots anciens combattants), Mrs Fages, Mercier et Beaulieu avaient, comme depuis bien des années, organisé cette cérémonie pour honorer ces deux résistants et surtout pour lancer un appel aux plus jeunes pour prendre la suite afin que ne s'éteigne jamais le souvenir de cette période difficile de l'histoire de la France et pour que pareille situation ne se reproduise jamais.



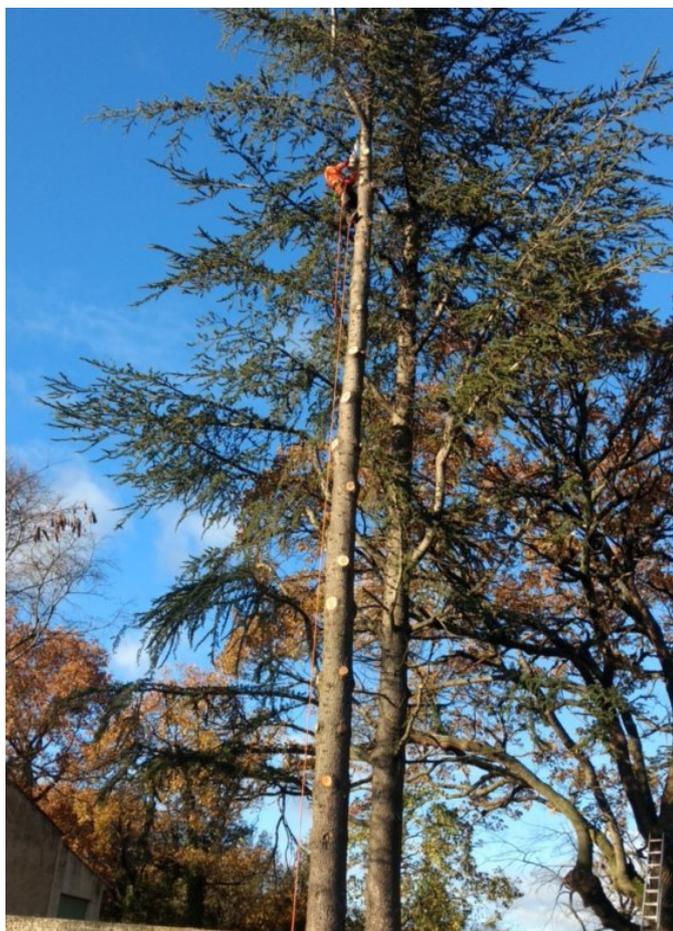
## La Galette



Les nouveaux arrivants, les responsables d'associations et le personnel communal étaient réunis autour du maire de Baron, Christian Petit, et de ses conseillers pour partager la traditionnelle galette de début d'année. Le maire, après avoir accueillis comme il se doit les participants, a présenté aux nouveaux arrivants le personnel communal et a remercié chaudement les responsables d'associations qui animent le village et participent ainsi au "vivre ensemble". Elections municipales dans les prochains jours obligent, il ne s'est pas attardé sur les réalisations de 2019 et sur les projets à venir.

Après avoir présenté ses vœux à tous pour 2020, il a invité chacun à partager le verre de l'amitié et déguster les délicieuses galettes.

## Elagage



Ce samedi 12 décembre, les rues du centre village de Baron ont été rythmées par le bruit des tronçonneuses. L'entreprise Sud Elagage est intervenue à la salle des fêtes Paul Girard pour abattre certains résineux dont le développement mettait en péril la stabilité des murs de soutènement de l'espace autour de cette dernière. Cet abattage d'arbres de plusieurs dizaines de mètres de haut, permettra également que des déchets végétaux ne s'amoncellent sur la toiture du bâtiment et la dégrade.



## Etat civil

### Naissances

DECARSIN Agathe née le 07 février 2020  
MARTINEZ Victoire née le 22 février 2020  
GUET Noé né le 16 mars 2020  
LAKHDARI Nahim né le 11 août 2020

### Décès

PEYRON Marie-Jeanne épouse BOUCHENOOGHE  
décédée le 04 janvier 2020  
BES Anny épouse PAULET  
décédée le 03 février 2020  
SERADARIAN Edouard décédé le 15 décembre 2020

## Bienvenue aux nouveaux arrivants

Cette année encore, notre village s'est bien agrandi  
Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux arrivants sur les différents hameaux de Baron.

Je déménage,  
je m'inscris  
en mairie !

### Bienvenue à :



Mr et Mme Guy & Myriam DILPHY  
Mr LAKDARI Jimmy & Mme LOCICERO Jenny  
Mr et Mme Jérôme & Florence ROYER  
Mr BESNIER Thomas & Mme MAGINI Cloé

## La vie du village

### Eclairage public



Liaison éclairage public  
entre le centre village  
et mas des Fabres

Les images transmises par Thomas Pesquet depuis la station spatiale internationale nous ont permis de découvrir, ou de mieux visualiser, ce qu'il est convenu d'appeler la pollution lumineuse causée par les activités humaines.

Pour notre village il est possible de la visualiser la nuit en regardant vers l'ouest pour voir le halo lumineux produit par l'agglomération d'Alès ou vers le sud celui de Nîmes.

Outre l'impact visuel cette luminosité permanente perturbe la vie de la faune et de la flore en créant un cycle diurne de 24 h et la production de l'électricité participe à l'émission de CO2 dans l'atmosphère.

Les rues du village étant peu (voir pas) fréquentées en pleine nuit le conseil municipal a décidé de tenter en 2021 l'expérience d'une extinction temporaire de l'éclairage public. Cette expérimentation se fera sur l'année et un bilan sera réalisé début 2022, vos remarques constructives pour ce projet sont les bienvenues et attendues par les élus.

Dans un premier temps l'extinction se fera de 22h30 à 5h00 sauf du 1er juin au 31 août où l'heure de début sera repoussée à 23h30. Le matériel nécessaire à la mise en œuvre est commandé, la réalisation devrait être effective au premier trimestre 2021. Dans le même état d'esprit toutes les lanternes remplacées le sont par des leds lorsque c'est possible  
Au-delà de l'aspect primordial de l'impact écologique ces mesures vont nous permettre de réduire le budget éclairage d'environ 50% ce qui est loin d'être négligeable. Rendez vous est pris début 2022 pour le bilan.

## La vie du village

### L'ancienne Ecole



Les lenteurs administratives de l'attribution des subventions ont retardé le démarrage du chantier mais enfin en 2021 les premiers coups de pioche ont pu être donnés et le cœur du village a continué sa rénovation. Après le temple c'est l'ancienne école qui va être rénovée, depuis sa construction en 1860 ce sont les premiers travaux d'une telle importance sur le bâtiment. Le plus spectaculaire fut bien sur le décaissage de la façade qui a laissé apparaître de magnifiques pierres. L'idée initiale de refaire un enduit fut très vite abandonnée et les pierres ont été rejointoyées pour pouvoir rester apparentes et garder l'éclat à la façade.

Suite à l'appel d'offres lancé en collaboration avec Mme Caroline POUGET architecte DPLG les 9 lots de travaux ont été attribués et le chantier a débuté en novembre pour une fin estimée à avril 2021.

Outre la réfection de façade toutes les menuiseries bois simple vitrage vont être remplacées par de l'alu double vitrage ainsi que les volets. L'ancienne salle de classe va être entièrement relooké pour devenir une salle multi-activités de 70 mètres carrés. Les plus anciens se souviennent du poêle qui trônait au milieu de la salle à côté d'un poteau de soutien du plancher des logements de l'étage. Le chauffage sera moins authentique puisque une climatisation réversible remplace le poêle et le poteau a été remplacé par des poutres libérant ainsi la totalité de l'espace.



La mise aux normes actuelles conduit à la création d'une rampe PMR ( Personnes à Mobilité Réduites) et de sanitaires flambant neuf aux mêmes normes.

Le mur de la salle côté rue restera en pierres apparentes et permettra ainsi d'admirer les fondations du clocher carré (le seul du Gard) contenant l'horloge.

Ces aménagement concernent aussi les deux logements de l'étage qui reçoivent les mêmes équipements (clim, menuiseries double vitrage, volets neufs, portes neuves)

Rendez vous au printemps (si la covid le veut bien) pour découvrir tous ensemble ce morceau du patrimonial communal revêtu de ses plus beaux habits.

### Chemin sous l'Arque

L'accès à la fierté de notre village qu'est le château de l'Arque est assez difficile, l'effort en est récompensé par la vue "époustouflante" depuis notre sentinelle de pierre. La partie basse qui dessert des habitations devenait plus que cahoteuse. Sa réfection a été réalisée en fin d'année pour élargir ce chemin et le rendre carrossable sur ce tronçon. Les travaux effectués par les entreprises Galizzi et Dorocq sont l'élargissement du chemin, l'enfouissement des réseaux et la pose de candélabres d'éclairage public. La finition par une couche de roulement en enrobés devrait permettre lors des fortes pluies de ne plus retrouver de la boue sur la route de Collorgues et ainsi améliorer les conditions de circulation. Hors la subvention du SMEG (5000€ éclairage public), ce type de réalisation n'est pas subventionnable et le coût reste à la charge de la commune malgré la diminution des dotations d'état et l'augmentation des "cotisations" obligatoires comme le SDIS (100% en deux ans). La volonté de la commune est bien sur de réaliser le maximum d'aménagements permettant d'améliorer notre cadre de vie et cette politique d'investissements selon nos moyens sera poursuivi dans les prochaines années. PS : Le SDIS c'est le Service Départemental d'Incendie et de Secours



## La vie du village

### Sur le départ



De gauche à droite :  
Emmanuelle SOUCHE, Roland DUMAS, Olivier COULET  
Virginie BRICE, Alice DALEIRAC

Merci aux conseillères et conseillers municipaux qui ne poursuivront pas l'aventure.

A l'issue de la dernière réunion du conseil de Baron qui s'est déroulée le 26 février, le maire Christian Petit, avait souhaité rassembler son équipe municipale à la salle des fêtes, afin de les remercier pour leur implication au cours de ce mandat qui va prendre fin le 15 mars. Il avait préparé des diplômes qu'il a remis à ceux qui ne se représenteront pas. Leur remise a donné lieu à pas mal d'émotions de la part des récipiendaires qui ne s'attendaient pas à cette reconnaissance. Un cadeau supplémentaire a été offert à Emmanuelle Rome-Souche qui a rempli les fonctions de conseillère et adjointe depuis 2001 et s'est grandement impliquée dans la marche de la commune. Un petit apéritif dinatoire a mis fin à cette cérémonie.

### Remise des dictionnaires



Il n'y a pas eu de kermesse cette année pour les élèves du regroupement scolaire Aigaliers-Baron Foissac, qui était habituellement couronnée par la distribution des dictionnaires aux CM2 pour marquer leur passage en secondaire. Toutefois pour ne pas déroger à cette petite cérémonie, les maires des trois villages, Frédérique Bonzi présidente du SIRP et les parents des 6 lauréats étaient présents à l'école de Baron. Christian Petit maire de Baron a pu remettre des dictionnaires à deux élèves de la commune et Joël Amalric maire de Foissac c'est à quatre d'entre eux qu'il a fait cette remise. Daniel Boyer maire d'Aigaliers était présent bien qu'aucun élève de sa commune ne fasse partie de cette section de CM2.

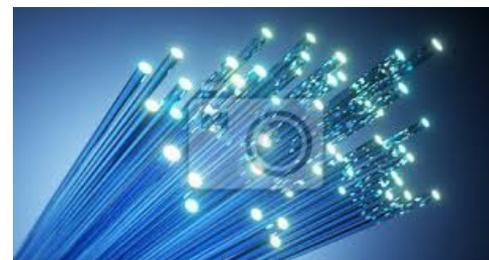
Des six élèves qui vont se retrouver au collège, cinq iront au Redounet à Uzès et un au collège St Firmin d'Uzès également. Frédérique Bonzi dans son allocution a précisé qu'après une enquête auprès des parents le dictionnaire avait été privilégié à l'encontre de la tablette car contrairement à cette dernière, cet ouvrage pourra encore être consulté dans cinquante ans ! Un goûter, très apprécié, avait été préparé par leur enseignante Assia Gillet qui espère grandement que tout sera rentré dans l'ordre au point de vue sanitaire pour la prochaine rentrée car elle va se retrouver avec 28 élèves entre les CM1 et CM2 et ce serait un véritable casse tête pour tous les recevoir.

## Déploiement de la fibre sur Baron



**NRO de CASTELNAU-VALENCE**  
1 NRO, 4 SRO, 1.484 Prises

2021 Déploiement du NRO (Noeud de raccordement Optique) de Castelnaud-Valence.  
2021 Installation des 4 SRO (sous Répartiteur Optique) et livraison des première prises.  
2021 Déploiement à 100% des 1484 prises dépendantes du NRO de Castelnaud-Valence.



### Comment équiper son logement

Il est réalisé après abonnement auprès d'un opérateur commercial, Fournisseur d'Accès Internet (FAI) présent sur le réseau, à partir d'un boîtier situé dans la rue et posé par l'opérateur aménageur de l'infrastructure (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) destiné à desservir un ou plusieurs pavillons.

Contact pour établi une convention : [conventionnement@wigardfibre.fr](mailto:conventionnement@wigardfibre.fr)

## Les élections municipales mars 2020

Contrairement aux élections municipales précédentes, une seule liste s'est présentée au suffrage des électeurs de la commune pour ces élections 2020. Cette liste complète a été élue au premier tour conformément aux résultats ci-contre



Nombre d'inscrits : 286  
 Nombre de votants 141 soit 49,3%  
 (Taux national de participation 44,66%)  
 Exprimés : 134

- \* Aurélie FERRIER 95.52 % 128 vote(s)
- \* Catherine GUERINEAU 95.52 % 128 vote(s)
- \* Jean-Jacques BRUNO 94.78 % 127 vote(s)
- \* Pierre LEBEGUE 94.03 % 126 vote(s)
- \* Isabelle GRENIER 92.54 % 124 vote(s)
- \* Annie JUIN 92.54 % 124 vote(s)
- \* Romain PASCAL 87.31 % 117 vote(s)
- \* Mijou FRESPUECH 86.57 % 116 vote(s)
- \* Didier PASCAL 86.57 % 116 vote(s)
- \* Christian PETIT 81.34 % 109 vote(s)
- \* Edmond DOROCQ 72.39 % 97 vote(s)



Mairie  
1 place Ulysse Dumas  
BARON-30700  
Tél. 04.66.22.04.69  
mairie@baron30700.com

2020-2026

**Bérangère FRESPUECH**  
Secrétaire de mairie  
**Laurent NARDY**  
Agent technique



**Christian PETIT**  
Maire  
Port. 06.50.45.37.01  
krisgrey@orange.fr



**Romain PASCAL**  
1er Adjoint  
romain.pascal78@sfr.fr

Délégations extérieures

Communauté de Communes  
Pays d 'Uzès

Délégué : PETIT Christian  
Suppléant : PASCAL Romain

SIRP Aigaliers-Baron-Foissac

Titulaires : GRENIER Isabelle  
PASCAL Didier  
Suppléants : FERRIER Aurélie  
BRUNO Jean-Jacques

SIVOM Région Collorgues

Titulaires : DOROCQ Edmond  
PASCAL Romain  
Suppléants : FERRIER Aurélie  
JUIN Annie

Conseil d 'Ecole

Titulaires : PASCAL Romain  
PASCAL Didier  
Suppléante : GRENIER Isabelle

Syndicat Départemental Electricité

Titulaires : DOROCQ Edmond  
BRUNO Jean-Jacques  
Suppléante : FRESPUECH Mijou

Commissions Communales

Finances

FRESPUECH Mijou  
FERRIER Aurélie  
GRENIER Isabelle  
PASCAL Romain  
LEBEGUE Pierre

Urbanisme

FRESPUECH Mijou  
GUERINEAU Catherine  
PASCAL Romain  
LEBEGUE Pierre

Appel d 'Offres

FRESPUECH Mijou  
FERRIER Aurélie  
PASCAL Romain  
LEBEGUE Pierre

Socio-Culturel

FRESPUECH Mijou  
JUIN Annie  
DOROCQ Edmond

Chemin-Ruisseaux-Voirie

PASCAL Romain  
PASCAL Didier  
BRUNO Jean-Jacques

Fêtes & Cérémonies

FRESPUECH Mijou  
JUIN ANNIE  
DOROCQ Edmond  
GUERINEAU Catherine

Communication

JUIN Annie  
DOROCQ Edmond

Bâtiments & Patrimoine

PASCAL Romain  
LEBEGUE Pierre  
DOROCQ Edmond  
PASCAL Didier



**Pierre LEBEGUE**  
2ème Adjoint  
pierre.lebegue30@gmail.com

**Aurélie FERRIER**  
3ème Adjointe  
aurelie.ferrier3@gmail.com



**Mijou FRESPUECH**  
Conseillère Municipale



**Annie JUIN**  
Conseillère Municipale



**Isabelle GRENIER**  
Conseillère Municipale

**Jean-Jacques BRUNO**  
Conseiller Municipal



**Catherine GUERINEAU**  
Conseillère Municipale



**Edmond DOROCQ**  
Conseiller Municipal



**Didier PASCAL**  
Conseiller Municipal

# La vie du village

## Portrait

### « je suis née à Baron, et j'ai toujours été à Baron »



« Je suis née le 9 mars 1930 dans mon mas là-haut, et Paul mon frère en 1938 ; Mon père était déjà agriculteur et ma grand-mère était une Péladan de Bezut. Je suis allée à l'école jusqu'à ce que les allemands l'envahissent, alors à 14 ans, j'étais à la maison, j'allais travailler dehors. C'est dommage car j'étais une bonne élève . J'épamprais la vigne, et puis on a eu des vaches que je trayais à 3h du matin, je gardais les chèvres... »

Alice Girard, rencontre son futur mari Maurice Pascal à 22 ans. Il travaillait comme domestique chez Mr Dumas et vivait au mas de l'aveugle. « Ce n'était pas loin, alors même s'il ne dansait pas, lors des fêtes du temple ou de l'école où nous jouions des pièces de théâtre...on se rencontrait. On peut voir sur la photo, le monde dans la cour du Mas d'Ulysse. »



« Nous nous sommes mariés et avons eu 2 enfants Claudie, devenue infirmière et Didier qui a repris l'exploitation agricole. »  
Mais le cercle familial s'agrandit ,

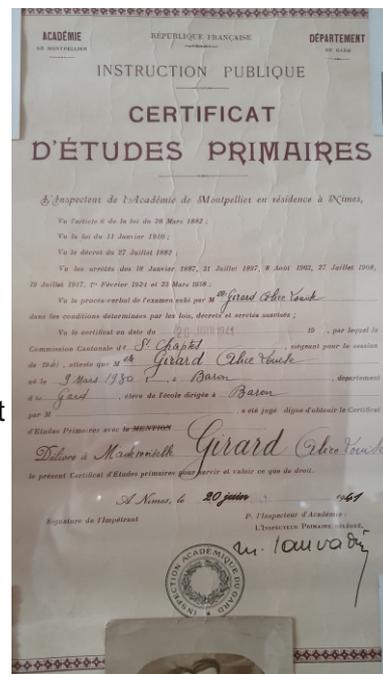
encore quand Alice et son mari accueillent deux enfants de la DASS, deux jolies petites filles de 7 et 10 ans, puis encore après, sollicités par la DASS, trois garçons de 2, 6 et 10 ans ! Myriam, Elisabeth, Jérôme, Cyril, et Christophe. Cela faisait de belles tablées ! Et beaucoup de travail ! Ils allaient à l'école à Baron et à Uzès...Nous avons toujours le travail à la vigne et nous faisons l'élevage des vers à soie. Quand les vers étaient petits ça allait

mais plus gros, il en fallait des feuilles de muriers ! Et puis à Noel, le père-Noel passait et nous faisons la dinde que nous avons élevée. « C'est beaucoup d'amour et de bonheur. Je ne sais pas si les gens d'aujourd'hui accepteraient les enfants comme avant, d'ailleurs si j'ai un message à passer, soyez moins égoïstes !... » Et puis ce Covid là...cela nous coupe les uns des autres...des feuilles de muriers ! Et puis à Noel, le père-Noel passait et nous faisons la dinde que nous avons élevée. « C'est beaucoup d'amour et de bonheur. Je ne sais pas si les gens d'aujourd'hui accepteraient les enfants comme avant, d'ailleurs si j'ai un message à passer, soyez moins égoïstes !... » Et puis ce Covid là...cela nous coupe les uns des autres...

Voilà ...pour finir « Alice a été heureuse de rencontrer Alice ! Vous avez des œufs ? Non ? Alors prenez-en une douzaine... »



Ben avès fa foun travai,  
aro téou resta tranquile e souleto



## L'Ombrière



L'Ombrière est un équipement culturel et multifonctions, composé de deux salles : « La Fabrique » et le « Labo » et d'un espace extérieur « Les Beaux Jours ».

Les deux salles sont indépendantes car séparées par une double cloison mobile et peuvent être mutualisées pour ne faire qu'une seule grande salle.

Dans un pays de cigales, de soleil et de garrigue, « l'Ombrière » abrite et repose, elle offre un îlot bienvenu de fraîcheur et de convivialité.

La modernité métallique du bâtiment est le contrepoint parfait d'un parvis arboré et ombragé.

Cet équipement modulable et moderne est à la disposition des collectivités, des associations, des entreprises qui souhaiteraient donner un cadre particulier à leurs événements publics et privés..

Le lieu peut à ce titre, accueillir des événements variés, grâce à des prestations de qualité qui vont d'un accueil VIP à la privatisation de la salle bien entendue, des loges, du parking, de l'espace traiteur, du parvis, etc...

### L'Ombrière un lieu culturel à notre service



**L'Ombrière**  
Pays d'Uzès

**SAISON CULTURELLE 2021**  
MUSIQUE - THÉÂTRE - DANSE - STAND UP - JEUNE PUBLIC

**PAYS D'UZÈS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1 PLACE DE LA CROIX DES PALMIERS - 30700 - UZÈS  
LOMBRIERE.FR | L'OMBRIERE, PAYS D'UZÈS

GARD 30  
Crédit Mutuel

## Pont du Gard

### Accès gratuit

Accès gratuit pour les habitants du département du Gard sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de six mois et d'une pièce d'identité



## S.I.R.P. Aigaliers-Baron-Foissac

Présidente : Frédérique BONZI  
Tel : 04.66.22.03.00  
Port : 06.75.65.34.68

Secrétaire : Cristelle BOYER  
Mairie de Foissac - 30700 FOISSAC  
Tel : 04.66.22.03.00 Fax : 04.66.03.02.16

Heures d'ouvertures :  
Mairie de Foissac  
Mardi et Jeudi de 8h30 à 12 h

### Ecole d'Aigaliers

Tél : 04.66.22.62.11  
Classe 1 : 1 TPS - 9 PS - 10GS  
Directrice : Christelle PASQUET  
Classe 2 : 18 MS  
Institutrice : Delphine DUMAS

### Ecole de Foissac

Tél : 04.66.22.17.39  
Classe 3 : 14 CP  
Directeur : Mme COLRAT  
Classe 4 : 13 CE1 - 12 CE2  
Institutrice : Marie CHASTANG

### Ecole de Baron

Tél : 04.66.22.20.54  
Classe 5 : 13 Cm1 - 13 CM2  
Directrice : Assia GILLET



L'année 2020 est marquée par la COVID;  
Des mesures d'adaptation constantes demandent une réactivité de tous les intervenants autour de l'école.  
le gouvernement décide la fermeture des écoles maternelles et élémentaires le 16 mars,

Les enseignants s'organisent pour suivre les élèves :  
Les devoirs et les corrections sont transmis aux familles, soit sous forme papier, soit par courriels, via class room, classe numérique, ENT, site du CNED, classe à la maison. visio conférences, envoi de photos, vidéos. Un contact téléphonique étroit avec les enfants et les familles est établi une fois par semaine par les enseignantes de Foissac et Baron. Très peu d'élèves décrochent.

Le gouvernement demande la réouverture des écoles le 12 mai:

Deux conseils d'écoles sont organisés en présence des maires des trois villages, du SIRP, des enseignants, des parents d'élèves pour étudier les conditions de reprise des écoles .

Un sondage est réalisé auprès des familles par les enseignantes . Sur 111 élèves , 8 seraient susceptibles de revenir en classe à Aigaliers, 7 à Foissac, 4 à Baron. Le protocole sanitaire est communiqué par le gouvernement le 3 mai.

Le protocole est extrêmement contraignant, tant pour les enfants que pour la collectivité: prise de température, désinfection et modalités de nettoyage avec des produits virucides ciblés, matériel individuel pour chaque enfant, stabilité des groupes et aucun contact entre enfant à moins de 1 m.

Dans les salles de classe dimensionnement de 4 m<sup>2</sup> par élève et adulte, donc 5 à 10 personnes par classe adultes compris (en maternelle, en élémentaire), lavage des mains régulier.

L'ouverture des écoles demande que l'intégralité des règles soit respectée.

Le peu de temps entre la diffusion du protocole et le 12 mai ne permet pas l'ouverture des écoles du regroupement.

Les trois maires prennent un arrêté de fermeture des écoles jusqu'au 15 Mai.

## S.I.R.P. Aigaliers-Baron-Foissac

Durant la semaine du 12 mai les mairies et les enseignantes organisent la reprise: achat de produits virucides, de matériel individuel pour les élèves, de protection pour le personnel, balisage des cheminements, réorganisation des salles de classes, marquage des cours de récréation. La distance de 1 mètre entre chaque élève doit être respectée en tous lieux.

Le 18 mai deux écoles du regroupement réouvrent avec un nombre limité d'élèves  
Aigaliers: avec 7 élèves et deux groupes alternant tous les deux jours. Foissac : avec 10 élèves toute la semaine (compte tenu du faible effectif d'enfants réintégrant l'école dans cette première phase, les deux écoles de Foissac et de Baron sont réunies sur l'école de Foissac afin de diminuer les besoins en personnel de ménage et désinfection. La Directrice de l'école de Baron, continue d'assurer la continuité pédagogique de l'ensemble de sa classe de CM1-CM2. Le bus ne circule pas sur le regroupement afin d'éviter le brassage des élèves.

Au fil des semaines, le nombre d'enfants scolarisés augmente. 23 à Foissac le 2 juin, 12 à Aigaliers toujours en alternant les groupes.

Le gouvernement assouplit le protocole sanitaire pour le 22 juin

Un assouplissement des règles de distanciation physique entre élèves dans les classes et les espaces de restauration : seule une distance d'un mètre entre les élèves (et non entre les bureaux des élèves) doit être respectée à l'école élémentaire.

La limitation de la taille des groupes à 10 en maternelle et 15 ailleurs ne s'applique donc plus tout comme la règle théorique des 4m<sup>2</sup>. Ceci permet donc d'élargir significativement l'accueil dans le respect de la seule règle de distanciation de droit commun (un mètre minimum).

L'accueil du SIRP est organisé sur les trois écoles. Les parents qui travaillent fournissent un repas froid à leurs enfants.

Rentrée septembre 2020 toujours le covid! Le protocole sanitaire est toujours allégé pour la rentrée de septembre 2020. Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Le 2 novembre le protocole sanitaire est renforcé:

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Dans les écoles maternelles, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents,

Dans les écoles élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.

Une désinfection des interrupteurs, toilettes, robinets, est effectuée par le personnel du SIRP, sur le temps méridien dans les trois écoles du regroupement.

Les mercredis ont été suspendus de mars à juillet et ont réouverts en septembre toute la journée.

Les enfants ont profité tout de même d'un florilège d'activités sportives, créatives et de découverte de l'environnement.

Ils ont réalisé un hôtel à insectes et un abri pour les chauves souris qui seront prochainement installés aux abords du parking de l'école.

**Nous espérons que l'année 2021 sera celle de la disparition de la COVID, et verra le retour à une vie sereine pour tous.**

**Un grand merci aux trois municipalités, aux employés communaux, au personnel du SIRP qui a su s'adapter aux contraintes en toutes circonstances, aux enseignantes, aux familles pour leur compréhension et aux enfants qui ont vécu à distance de leurs copains copines une grande partie de l'année, et qui portent désormais le masque même en courant sur le stade.**

## Les Ecoles Avec et pour les enfants

Le 25 septembre, l'assemblée Générale a été l'occasion de présenter le bilan moral et financier de cette année écoulée. Bilan positif malgré le peu de rentrée d'argent dû à l'arrêt brutal des manifestations et accepté à l'unanimité.

Le bureau est en effectif réduit en cette période COVID. Des anciens membres sont pris par des obligations professionnelles et personnelles et peu de nouveaux membres ont souhaité s'investir, sûrement en raison de la crise sanitaire.

Le bureau se compose désormais des personnes suivantes :

Présidente : Mme Doris SAVE

Trésorier : Mr Rémy SALABERT

Secrétaire : Mme Mariska RODOLOSI



L'année écoulée aura été remplie d'émotion et d'incertitude pour l'équipe de l'APE les Ecoles. En effet, après un début d'année scolaire habituel (loto, ventes de chocolat pour Noël) de nouveaux projets réalisés (promenade d'Halloween..), d'autres étaient à venir (soirée festive, kermesse...), tout s'est arrêté brusquement le 17 mars 2020.

L'APE a souhaité tout de même continuer à financer :

- des manifestations pour les enfants (impossibilité de reconduire les manifestations de printemps (carnaval et Pâques).
- des cadeaux pour les enfants.
- des subventions pour les écoles.
- du matériel pour la garderie et le centre aéré en cofinancement avec l'association les Petits Sherpas.

L'équipe maintient ses partenariats avec **l'Aphyllante**, **A-Qui-S** (site internet proposant des étiquettes personnalisées)

Les manifestations semblent difficiles à envisager en intérieur mais également en extérieur, au vu des mesures prises par le Préfet. L'équipe de l'APE devra se concentrer uniquement sur ce qu'il est possible d'organiser de façon raisonnable et sûr (opération chocolat de Noël, cadeau et goûter de Noël, tombola)



Toute l'équipe remercie chaleureusement l'ensemble de nos soutiens (entreprises locales, municipalité, équipes enseignantes, parents amis...), que ce soit par leur aide financière, matérielle, ou coup de main et tout particulièrement ses membres actifs qui sont d'un soutien précieux dans ces moments incertains !

L'année scolaire 2020/2021 est une année entre parenthèses. Nous vous retrouverons avec grand plaisir en septembre 2021 pour la prochaine assemblée générale et un nouveau départ.

**Nous avons besoin de vous pour relancer la dynamique !!!**

**L'APE les Ecoles vous souhaite une excellente année 2021.**

## L'Aphyllante

Le but de l'Aphyllante est de favoriser le lien et de créer de l'animation sociale, culturelle et intergénérationnelle dans les communes d'Aigaliers, Baron et Foissac. Financée par la CAF du Gard dans le cadre du programme EVS (Espaces de Vie Sociale), elle bénéficie également du soutien financier de ces 3 communes, et de celui du Conseil Départemental du Gard. En 2019-2020, l'association comptait 25 adhérents habitant Baron, soit 9 % de l'ensemble des adhérents.

Les actions sont nombreuses et plutôt bien rodées, mais l'arrivée du Covid a impacté l'association, et la vie en 2020 n'a pas été un fleuve tranquille.

Gestion de la bibliothèque d'Aigaliers

Horaires : Mercredi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00 / Jeudi et Vendredi : 9h00-12h15.

Elle compte environ 3000 documents, plus les quelques 300 prêtés par le bibliobus du Gard, qui passe trois fois par an. En 2020, la subvention de la municipalité a permis d'enrichir le fonds d'environ 80 nouveautés et l'association a offert 17 albums jeunesse.

Depuis 2019, elle fait partie du réseau des 17 bibliothèques du Pays d'Uzès reliées par la navette, qui met à la portée de tous l'ensemble des documents du réseau (réservation par téléphone, mail ou à partir de son compte abonné sur <https://www.mediatheques.ccpaysduzes.fr/>). L'inscription est gratuite et s'obtient auprès du secrétariat.



Un Cercle des lectrices, se tient tous les premiers lundis du mois et un groupe de bénévoles fait régulièrement la lecture aux enfants de l'école d'Aigaliers, et du centre de loisirs pendant les vacances scolaires.

A noter :

CLAS & REAAP

L'Association agit dans le cadre du REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité) et du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité). Pour ce dernier, une animatrice, se rend 3 fois par semaine dans les écoles du SIRP. Durant le 1er confinement, elle a tenté de maintenir le soutien, qui a repris en présentiel en même temps que l'école, mi-juin. Le 2ème confinement n'impacte pas le CLAS, qui continue à se faire au sein des écoles.

Activités hebdomadaires

Les nouveautés proposées en 2019/2020 ont connu un beau succès (éveil musical, yoga et pilates). Sans parler du tripot, dont les piliers se retrouvaient tous les mercredi soirs pour taper le carton. Les autres activités ont continué régulièrement (cf. programme complet sur le site). Grâce à l'appui de la CAF, l'association peut maintenir sa politique de tarifs modiques.

Le 1er confinement a cependant marqué l'arrêt des activités. A partir de mi-mai, une partie des activités a repris en distanciel tout d'abord, puis en extérieur grâce à nos dynamiques animatrices de pilates et de yoga ; l'année s'est terminée sans fête de l'association, mais avec un stage gratuit de pilates.

Activités ponctuelles

L'association organise ponctuellement des visites culturelles et patrimoniales et des sorties ludiques en famille : patinoire, cinéma, Lasergame, équitation, initiation cirque, ateliers déco à thème, (Halloween, Noël, Pâques). Nouveautés : ateliers petite couture, poterie à thème, jeux en famille, initiation tennis/jeux de balles.

Actions à thème

• Partage de Savoirs

En 2020, les ateliers gratuits de nos bénévoles-experts ont concerné les biscuits de Noël, la couture, la peinture sur porcelaine, le patchwork et le numérique avec un atelier sur le logiciel Scratch pour les enfants (niveau collège) et 13 ateliers de vulgarisation pour les adultes sur divers thèmes (images numériques, système Android, Linux, utilisation des tableurs).

## L'Aphyllante

- Éco-responsabilité

L'association pensait participer à l'opération Nettoyons la garrigue au printemps. Faut mieux, elle a installé des bacs de collecte de bouchons et de piles dans ses locaux, dans la continuité du tri sélectif déjà en usage.

- Tricoteuses Solidaires

Toujours actives, les tricoteuses espèrent dépasser le nombre de bonnets de 2019 (pas moins de 1000) dans le cadre du partenariat Innocent /Les Petits Frères des Pauvres. Pour rappel, Innocent rétrocède 0,20 € aux Petits Frères des Pauvres pour chaque bouteille vendue coiffée d'un petit bonnet.

- Les cousettes

Une nouveauté en 2020 : la confection de masques. Durant le 1er confinement, les cousettes de l'association ont livré, via Cap Vital Santé, 410 masques aux structures hospitalières d'Uzès, à un moment où il y avait pénurie. Ces masques ont été distribués aux personnels et aux patients.

Si la Galette de Rois s'est déroulée dans un joyeuse ambiance, l'AG prévue le 27 mars et la fête de fin d'année ont été annulées. L'AG a été reprogrammée le 11 septembre, suivie de la journée des inscriptions. La fréquentation à ces deux moments phares de l'association a bien évidemment été réduite. A noter : l'association a mis en place une procédure d'inscription en ligne via son site.



Concernant les cours annulés, les adhérents ont eu le choix : se faire rembourser, bénéficier d'un avoir ou faire un don à l'association. Un tiers a opté pour le don, les autres se partageant à part égale entre remboursement et avoir. Cela représente un manque à gagner d'environ 1000 € pour le 1er confinement.

Une subvention ponctuelle FDVA (ex réserve parlementaire) a permis de compenser les surcoûts induits par la pandémie : rémunération des animatrices, remboursements, augmentation des horaires de secrétariat et de ménage, achat du matériel d'hygiène, limitation des inscrits à certaines activités.

### Gestion du cours de tennis municipal

Là aussi, le confinement a signé l'arrêt des jeux. Le court a ré-ouvert mi-mai, avec un protocole sanitaire adapté (nettoyage du matériel conformément aux recommandations FFT).

### Une association ouverte, une gestion bénévole

L'Association est gérée par un Conseil d'Administration de 12 personnes, dont un bureau de 3 personnes, toutes bénévoles, et une secrétaire d'accueil. Elle compte 196 membres à ce jour et est ouverte à tous.  
<https://www.aphyllante.fr/association/> - Tél : 04 66 22 10 20

# Associations

## Le Club de l'Arque



Sous la Présidence de M. Yvan Ozil, le Club de l'Arque de Baron a poursuivi ses activités jusqu'au mardi 3 mars. Les mardis étaient des jours de réunions amicales et conviviales ponctuées par des sorties organisées par l'association ou des associations amies :

- 7 janvier, nous fêtons l'épiphanie. Les galettes et les brioches des rois ainsi que du vin doux et de la cartagène étaient de rigueur, les reines et les rois sont partis coiffés de leur couronne.
- 28 janvier, réunion publicitaire le matin au foyer de Baron par la société « RS Distribution », cadeaux distribués aux participants puis repas offert par l'entreprise, suivi par la traditionnelle après-midi de détente.

- 25 février, Assemblée Générale du Club de l'Arque au foyer d'Aigaliers, ouverture de la séance à 10h00, clôture de celle-ci à 11h20. Apéritif offert par la municipalité d'Aigaliers. A 13h00, un repas concocté par le traiteur d'Uzès « Tessier » à la salle des fêtes de Foissac avec une animation musicale assurée par Georges Mercier de Sernac, accompagné par la merveilleuse voix de la chanteuse Gelsy qui a ravi tous les convives. Les plus intrépides se sont aventurés sur la piste dans une ambiance de bal populaire.



Depuis le 06 mars 2020, toutes les activités ont été suspendues, les sorties et repas supprimés. L'association s'est mise en veille jusqu'à nouvel ordre. Le bureau a décidé de reporter à une date ultérieure la reprise des activités. Cette reprise est suspendue à l'évolution de la situation sanitaire de notre pays. Avec la recrudescence actuelle de la covid 19 le mot d'ordre est confinement, prudence, gestes barrières.

Nous souhaitons à tous nos adhérents une bonne santé en espérant que l'année 2021 puisse nous apporter la maîtrise de la pandémie et nous permettre de retrouver tous ces moments de convivialité et d'échange qui sont la base de notre vie sociale

**Le Club de l'Arque et ses adhérents remercient les maires de Baron, Foissac et Aigaliers, pour leur participation financières et les salles mises gracieusement à notre disposition pour nos activités.**

## Association Baronnaise d'Animation



Créée depuis plus de 20 ans, l'Association Baronnaise d'Animation organise chaque année une journée de découverte du petit patrimoine. Cette journée a un double objectif :

Permettre à tous les participants de cette manifestation de passer une journée à découvrir le patrimoine du département dans une ambiance conviviale.

Récolter quelques subventions pour aider l'école de Baron et les activités sportives hors temps scolaire.



*De 2 à 7 occupants par voiture forment une équipe qui doit effectuer un circuit en découvrant la richesse de notre petit patrimoine souvent mal connu.*

*Pour résoudre les énigmes, afin de trouver les lieux, vous avez le droit de consulter n'importe quel document. (Cartes routières, documents sur la région, annuaires, dictionnaires etc.) Il est aussi conseillé de se renseigner auprès des habitants ...*

*Sans détours inutiles vous ferez moins d'une centaine de Kms dans la journée. C'est une journée conviviale, même s'il y a un classement ce n'est pas une compétition*

En raison du Coronavirus l'édition 2020 n'a pas pu avoir lieu. Nous espérons pouvoir faire une journée touristique en mai-juin de cette année. Jean -Marc Afflatet avait bien commencé la préparation l'étape du matin était bien dégrossie.

Petits rappels un peu nostalgiques des éditions précédentes :

Claret et sa hale au verre ou nous avons pu voir un artisan d'Art à l'œuvre.

En 2018 Oppidum d'Ambrussum et visite de son musée Gallargues le Montueux autour de la Tour Royale au



dessus de laquelle a été restauré le télégraphe optique Chappe et les équipes ont pu alors profiter de toutes les explications sur l'historique de ce moyen de communication très élaboré, par des bénévoles passionnés

Nous avons la chance d'habiter un département qui est très riche en petit patrimoine, l'association essaye de le faire découvrir,



quelques exemples :

Ci-contre un abri de charbonnier sur la commune d'Aigaliers

Ou sur la commune de Méjanès-le-Clap ce dolmen



On a pu aussi découvrir l'intérieur richement décorée du monastère du Frigolet.



Mais aussi un arbre remarquable ce cède de 4,80m de circonférence situé sur la commune de Castelnaud.

L'association remercie les municipalités d'Aigaliers, Baron Foisac pour l'octroi

de subventions et vous présente ses meilleurs vœux.

En souhaitant pour notre part que le Coronavirus ne nous empêche pas de nous retrouver en mai – juin pour une nouvelle journée conviviale, amicale et touristique.



## Association pour la défense du patrimoine



L'association pour la défense du patrimoine de Baron, a tenu son assemblée générale le jeudi 20 février dans la salle des fêtes de Baron.

La situation s'est ensuite dégradée suite à la pandémie. Le vide-greniers prévu le 20 septembre a été reporté au dimanche 27 septembre à cause du mauvais temps.

L'association pour la défense du patrimoine avait organisé un vide-greniers dans la rue principale du village.



A 6h30 les bénévoles, plus nombreux que d'habitude, commençait à s'afférer devant la salle des fêtes. Mise en place des panneaux, courir chercher le pain et les croissants, ouvrir le bar et préparer le café pour les exposants courageux. La température était de 9° à 7h00, et les premiers arrivés venaient se réchauffer avant de déballer.

Au final c'est une vingtaine d'exposants qui ont envahi la rue et le parking.

Le ciel était gris, le soleil a fait une timide apparition dans la matinée. Les badauds ce sont fait plus nombreux vers 10h00 du matin, le port du masque et les gestes barrière sont été bien respectés. Vers midi tout ce petit monde est venu se ravitailler au bar, sandwich à la saussice ou merguez, accompagnés de frite au menu

du jour. L'après midi quelque gouttes de pluie ont fait partir un peu plus tôt que d'habitude les participants au vide-greniers. Les organisateurs ont été satisfaits de cette journée qui s'est bien déroulée. Le prochain vide-greniers se tiendra au moi de mai 2021 si les mesures gouvernementales le permettent.

A la fin de l'année 2019, nous avons évoqué une liste de travaux concernant le patrimoine. La réfection intérieure du temple. La restauration du bâtiment de la vieille école qui pourrait abriter les locaux de la mairie et des bureaux pour les associations. Cette liste n'est pas exhaustive, elle est toujours d'actualité, nous sommes preneurs de vos bonnes idées. Nous nous félicitons que la vieille école soit en cours de travaux.

**Le montant de la cotisation est maintenu à 5€**

